



UNIVERSITÉ
RENNES 2

GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E À L'UNIVERSITÉ

Campus Mazier - Saint-Brieuc



ÉDITO

Vincent GOUËSET

Président
de l'Université Rennes 2
—
Prezidant skol-veur
Roazhon 2

Forte de ses 22 000 étudiant-es réparti-es sur trois campus – Villejean, la Harpe et Mazier à Saint-Brieuc – l'Université Rennes 2 propose une offre de formation et une activité recherche diversifiées et exigeantes, qui en font un pôle d'excellence national dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts, des lettres, des langues et des sciences du sport.

En ayant fait le choix de vous inscrire cette année à Rennes 2, vous rejoignez une communauté regroupant près de 1400 personnels. Ces personnels, qu'ils soient administratifs, techniques, bibliothécaires ou enseignant-es et chercheur-ses, vous accompagneront au quotidien dans votre parcours universitaire, pour favoriser votre réussite et votre insertion professionnelle.

Actrice incontournable de la Métropole rennaise et de la Région Bretagne, l'Université Rennes 2 a développé de multiples partenariats pour proposer une offre de formations et une recherche en phase avec les besoins du territoire, ainsi qu'avec les grands défis sociétaux. À son échelle, l'Université Rennes 2 contribue au défi planétaire que représente le dérèglement climatique : un grand chantier de rénovation énergétique des bâtiments sur les campus a commencé. Tout au long de l'année, vous serez invité-es à participer à des animations en faveur du développement durable, visant à réduire l'empreinte carbone des activités de notre communauté.

L'université est par essence un lieu ouvert, accueillant et porteur d'équité sociale, de diversité et de culture. C'est aussi un laboratoire des politiques publiques : budget participatif, épicerie gratuite, mise à disposition de protections périodiques... Nous espérons que vous trouverez toute votre place au sein de notre communauté et que vous saurez faire de nos campus des lieux de vie dynamiques et solidaires.

Gant nerzh he 22 000 studier dasparzhet war tri c'hampus disheñvel – Keryann, La Harpe ha Mazier e Sant-Brieg – e kinnig Skol-Veur Roazhon 2 un toullad stummadurioù hag un obererezh enklaskoù digor hag a-live uhel, ar pezh a ra dioute ur pol broadel eus ar gwellañ war domani ar skiantoù den ha sokial, an arzoù, al lizhiri, ar yezhoù ha skiantoù ar sport.

Graet an dibab ganeoc'h da lakaat hoc'h anv, er bloaz-mañ, e Roazhon 2, e kemerit perzh en ur gumuniezh ma kaver enni ivez tost da 1400 a dud en he c'hoskor.

Pe e vefent diouzh ar c'hoskor melestradurel, teknikel, diouzh koskor al levraouegoù pe e vefent diouzh koskor ar gelennerien hag an enklaskerien, e voc'h ambrouget gante war ar pemdez en ho hent er Skol-Veur, deoc'h da ober berzh hag ho kenemprenadur micherel.

Aktourez diziouerus eus Meurgêr Roazhon hag eus Rannvro Breizh, Skol-Veur Roazhon 2 he deus kaset war-raok lies kevelerezh evit ur c'hinnig stummañ hag un enklask liammet gant ezhommoù an tiriad, ha liammet ivez gant daeadennoù bras ar gevredigezh. A-live Skol-Veur Roazhon 2 e responder da zaeadenn ar blanedenn dirak an direizhañ hinel : krog zo ur pezh chanter nevesadur war gremm ar savadurioù. A-hed ar bloaz e voc'h pedet da gemer perzh en abadennoù e gounid an diorren padus, gant ar pal da goazhañ louc'hoù karbon obererezh hon c'humuniezh.

Dre anien ez eus eus ar skolioù-meur lec'hioù digor, degemerus hag o tiskouez kevionded sokial, diseurtelezh ha sevenadur. Bezañ int ivez labourvaoù ar politikerezhioù foran : boujedennoù perzhiadek, ispiserezh digoust, ar stumm da gaout gwarezennoù amzerioù... Spi hon eus e kavoc'h ho plas en hon c'humuniezh hag e ouvezoc'h ober eus hon c'hampusoù lec'hioù a vuhez leun a startijenn hag a gengred.

VOTRE CAMPUS

OÙ SE RESTAURER



Restaurant universitaire



Jardin partagé



Abris vélo



Espace assis



Épicerie solidaire



Parking voiture



Vente à emporter



ACCUEIL



Bus



Équipement sportif



Micro-ondes



Amphithéâtres



Distributeurs



SOMMAIRE

4 : VOS ÉTUDES

6 : VOS SERVICES

9 : AIDES AUX ÉTUDIANT·ES

- 10 : Aides financières et matérielles
- 12 : Santé / social
- 17 : Accès au sport et à la culture
- 19 : Transports / mobilité
- 20 : Logement

23 : ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

- 25 : Associations étudiantes
- 25 : Créer une association
- 27 : Démocratie étudiante
- 27 : Budget participatif
- 29 : Soirées étudiantes
- 29 : Activités artistiques
- 30 : Activités sportives
- 30 : Temps forts thématiques
- 31 : La saison culturelle
- 31 : Ty Maz', lieu culturel et d'exposition
- 31 : Financez vos projets avec le FSDIE

33 : TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

- 34 : S'engager pour un campus durable
- 35 : Temps forts et rencontres
- 36 : Projets engagés
- 37 : Tri des déchets & éco-gestes

39 : CONTACTS UTILES

VOS ÉTUDES



INSCRIPTION : DEUX PHASES OBLIGATOIRES

À l'université, l'inscription est réalisée en deux phases successives en ligne obligatoires :

- **l'inscription administrative** permettant la délivrance de la carte étudiante,
- **l'inscription aux enseignements et examens** : elle concerne le choix des langues, les cours à choix et les options. Cette inscription est impérative pour pouvoir passer ses examens.



AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES

Si vous êtes dans une situation particulière (salié-e, double cursus, artiste ou sportif-ve de haut niveau...), vous pouvez faire une **demande d'aménagement** auprès de la scolarité du campus Mazier.

Il existe notamment un statut de "dispensé-e d'assiduité" qui vous autorise à ne pas assister aux cours et vous offre des modalités d'examen adaptées.

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



ENSEIGNEMENTS & EXAMENS

La licence est organisée en six semestres soit 180 crédits. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou ECTS, communs à de nombreux pays européens. Le semestre et les crédits sont validés si vous avez obtenu **une moyenne au moins égale à 10/20** sur l'ensemble du semestre. De plus, **une compensation est effectuée** à la fin d'une même année entre les deux semestres : si vous obtenez au moins 10/20 sur l'ensemble de l'année, vous validez vos deux semestres.

Les périodes d'examens se déroulent à l'issue de chaque semestre. Les sessions de rattrapage ont lieu en juin. Les dates d'examens sont indiquées dans le **calendrier universitaire** (disponible sur le Portail des Étudiant-es).

L'ensemble des règles et droits relatifs aux enseignements et aux examens sont rassemblés dans le "Règlement des études" disponible sur le Portail des Étudiant-es.



RÉORIENTATION

En première année, deux périodes permettent de se réorienter vers une nouvelle discipline de licence :

- **entre novembre et décembre**, selon certaines conditions, pour une réorientation à partir du deuxième semestre,
- **entre janvier et mars**, via l'application Parcoursup, pour une réorientation en L1 à la rentrée suivante.

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) vous aide à la construction de votre parcours d'études et votre projet professionnel. Il vous accompagne en vous proposant des entretiens individuels, des ateliers, des séances d'informations, des ressources numériques et documentaires.

Retrouvez toutes les informations sur le Portail des Étudiant-es.

Contact : suio-ip-orientation@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 91

Secrétariat des stages

Campus Mazier
Accueil dans le hall du bâtiment B
r2sb@univ-rennes2.fr
02 96 60 43 00



PARTIR À L'ÉTRANGER

Pour celles et ceux qui souhaitent réaliser une partie de leur parcours universitaire à l'étranger (études, stages, assistantat), l'Université Rennes 2 organise une **"semaine internationale"** en novembre. Plusieurs réunions d'information autour de grandes thématiques pratiques comme la présentation des programmes de mobilité, des différents échanges universitaires et des financements possibles, sont programmées pendant cette semaine.

Contact : international@univ-rennes2.fr
02 99 14 10 92

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



ÉTUDIER À DISTANCE

Vous souhaitez entamer un double cursus ? Des contraintes vous empêchent d'assister aux cours en tant qu'assidu-e ? Les licences AES, LLCER Anglais, LLCER Breton, LLCER Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres et Sociologie sont proposées à distance.

Les demandes de changement de statut (assidu-e vers enseignement à distance) sont à effectuer auprès de votre scolarité jusqu'à mi-septembre.

> [Plus d'informations sur univ-rennes2.fr rubrique Formation, Inscriptions/Candidatures](#)

Des frais supplémentaires spécifiques à l'enseignement à distance sont à prévoir en sus des frais d'inscription administrative.

VOS SERVICES



CARTE ÉTUDIANTE

La carte étudiante est délivrée à tout-e étudiant-e inscrit-e à l'université. Elle vous permet d'attester de votre statut d'étudiant-e de l'Université Rennes 2. En cas de perte de votre carte étudiante, vous devez adresser une **demande de duplicata** auprès de la scolarité.

CARTE KORRIGO SERVICES

Une seule carte pour vos déplacements et vos services sur le campus !

La Carte KorriGo vous permet d'accéder aux transports publics de toute la Bretagne. Sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, en plus de prendre les TUB, vous pourrez également accéder à de nombreux services : piscines, patinoires, vélo'Baie, Vélo Park... Sur le campus, elle vous fait bénéficier de :

- **la restauration du Crous** dans l'Académie de Rennes (restaurants universitaires, cafétérias, distributeurs automatiques, commande en ligne). Pour cela, il faut créditer votre compte "Izly" sur internet ou sur l'application smartphone et activer votre carte auprès de l'accueil du Crous au RU ;
- **les prêts de documents** dans les différentes bibliothèques de l'Université Rennes 2 (faire activer votre carte à l'accueil de la BU);
- **l'impression et photocopie** sur les copieurs situés à la bibliothèque ;
- **l'accès aux activités sportives** organisées par le Service Interuniversitaire d'Activités Physiques et Sportives (SIUAPS).

Vous n'avez pas de carte KorriGo ? Demandez-la au Point TUB ou à l'espace KorriGo à la gare SNCF. La 1^{ère} carte est gratuite.



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque met à disposition des espaces de travail, des milliers de livres et de revues couvrant tous les domaines disciplinaires de l'université, à consulter sur place ou à emprunter.

En ligne, elle offre une large sélection de ressources en ligne : revues, outils spécialisés et ebooks, thèses et mémoires, collections d'ouvrages numérisés, films en streaming et en téléchargement via la médiathèque numérique... et des services : prolongation des prêts, suggestion d'achat, possibilité de poser une question...

Bibliothèque Mazier

Bâtiment A

Accès du lundi au jeudi de 8h30 à 19h

et le vendredi de 9h à 18h

Hors période de cours : du lundi au vendredi de 9h à 17h/18h.

Contact :

bu-mazier@univ-rennes2.fr / 02 96 60 43 26



PORTAIL DES ÉTUDIANT-ES

Dès lors que vous êtes identifié-e, votre Portail vous permet d'accéder à des contenus, services et outils, notamment :

- consultation de votre dossier administratif,
- emploi du temps, calendriers des examens, résultats,
- boîte de courrier électronique avec l'adresse : prenom.nom@etudiant.univ-rennes2.fr .

Vous devez obligatoirement vous servir de cette adresse mail pour toute correspondance avec les personnels universitaires, de façon à être identifié-e facilement.



ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Dans le bâtiment B, deux salles informatiques équipées de postes Windows ou Linux connectés à internet sont à votre disposition sur réservation auprès de l'accueil (bât. B).

À la bibliothèque, des postes informatiques, dont deux accessibles aux personnes en situation de handicap, peuvent être utilisés librement par les étudiant-es.



SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT-ES

Le service Santé des étudiant-es (SSE) est composé d'une équipe de médecin, infirmière, psychologue, diététicienne, assistante sociale. Elles se tiennent à votre disposition pour des rendez-vous médicaux sans avance de frais, et des entretiens sociaux.

sse.univ-rennes.eu

ssesb@univ-rennes.fr

Campus Mazier

Bâtiment C (rez-de-chaussée)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h45-12h15 / 13h-17h

Vendredi : 8h45-12h15 / 13h-16h45

02 96 60 81 61



RELAIS HANDICAP

L'Université Rennes 2 offre un accompagnement spécifique aux étudiant-es en situation de handicap durant toute la durée de leur formation.

Plusieurs dispositifs d'aménagement et des solutions au cas par cas peuvent leur être proposés afin de garantir l'accès aux études, quelle que soit la situation de handicap.

Les étudiant-es peuvent ainsi bénéficier d'un accueil individuel spécifique, d'un soutien pédagogique, d'aménagements pour les cours et examens ou encore d'un accompagnement à l'insertion professionnelle en lien avec le SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle).

Contact : devu@univ-rennes2.fr

02 99 14 13 96

> Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es



AIDES AUX ÉTUDIANT·ES

Santé, logement, transports, loisirs...

Pour faciliter et agrémenter votre vie quotidienne, de nombreuses aides existent, qui vous sont proposées par l'Université Rennes 2 et ses partenaires. Bourses, allocations, soutien médical et psychologique, accompagnement, conseils, loisirs... L'éventail de ces dispositifs est très large, mais parfois méconnu des étudiant·es. C'est la raison pour laquelle l'Université Rennes 2 a décidé de les recenser et de les éditer dans un guide.

Feuilletez-le et n'hésitez pas à bénéficier des avantages auxquels vous avez droit. Ces aides ont été mises en place pour vous permettre de poursuivre vos études sereinement. Profitez-en !

Kement hag aesaat ha gwellaat ho puhez pemdez ez eus meur a skoazell a c'hallo bezañ kinniget deoc'h gant skol-veur Roazhon 2 hag he c'hevelerien. Yalc'hadoù, skorennoù, skoazelloù mezekniezh ha psikologel, ambroug, kuzulioù, dudi... Bras eo an dibab, met a c'hall nebeut anavezet gant ar studierezed hag ar studierien. Sede perak he deus skol-veur Roazhon 2 divizet o renabliñ hag o embann en ul levrig-heñchañ.

Sellit ennañ ha na chomit ket etre daou evit ober ho mad eus ar pezh zo gouestlet deoc'h. Ar skoazelloù-se zo bet lakaet deoc'h da c'hallout mont gant ho studi ent-seder. Grit ho mad dioutañ !

AIDES FINANCIÈRES & MATÉRIELLES



BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Délivrée par le Crous, cette bourse peut être attribuée pour les diplômés nationaux (en présence ou à distance). Vous pouvez faire une simulation sur le site du Crous et remplir en ligne le Dossier Social Étudiant. Il existe d'autres aides financières (aide mobilité Parcoursup, aide mobilité master, aide spécifique...). crous-rennes.fr ou messervices.etudiant.gouv.fr
Se renseigner auprès de l'assistante de service social du SSE : ssesb@univ-rennes.fr

REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Les montants des droits d'inscription à l'université dépendent du cursus, du niveau d'études et de votre situation. Un remboursement individuel des droits d'inscription est possible pour les étudiant-es non-boursier-ères en difficulté.

Le formulaire de demande de remboursement est à remplir en ligne entre le 4 et le 25 novembre 2024 : etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/remboursement-droits-dinscription

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Le Dossier Social Étudiant (DSE) est la procédure obligatoire pour les demandes de bourse et/ou de logement en résidence universitaire.

Vous devez constituer le DSE tous les ans en faisant la demande par internet, sans attendre le résultat de vos examens (pour l'année universitaire 2024/25, demande à faire entre le 1^{er} mars et le 31 mai). Vous pouvez faire une simulation pour savoir si vous répondez aux critères sur le site du Crous et remplir le DSE en ligne.

Informations détaillées sur : crous-rennes.fr

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'université propose à ses étudiant-es de réaliser une mobilité d'études dans le cadre d'un programme d'échange : Erasmus (principalement en Europe), conventions bilatérales (principalement hors Europe) et BCI (Québec). Les étudiant-es sélectionné-es pour une mobilité, qu'ils-elles soient boursier-ères du Crous ou non, peuvent la plupart du temps prétendre à une aide financière à la mobilité. Il existe différentes bourses, attribuées en fonction de critères tels que le pays d'accueil de la mobilité, la durée de la période d'échange. N'hésitez pas à contacter la direction des relations internationales, quelle que soit votre situation. Les étudiant-es sélectionné-es reçoivent des informations à ce sujet au mois d'avril précédent leur mobilité, sans démarche particulière de leur part.

Contact :

dri-outgoing@univ-rennes2.fr



AIDES ALIMENTAIRES

L'ÉPICERIE

Installée au Ty Maz', l'épicerie solidaire propose des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à très faible coût pour lutter contre la précarité étudiante.

DISTRIBUTION GRATUITE DE L'UNION PIRATE

L'organisation Union Pirate organise des distributions alimentaire et d'hygiène de première nécessité durant toute l'année universitaire.

Contact :

@union.pirate.rennes2

BONS ALIMENTAIRES

L'université offre la possibilité aux étudiant-es les plus en difficulté de bénéficier d'un bon alimentaire de 50 €. Sous conditions.

Contact :

ssesb@univ-rennes.fr

AUTRES AIDES

PRÊT ET DON D'ORDINATEUR

Dans le cadre de la lutte contre la précarité numérique, l'université offre à ses étudiant-es la possibilité d'emprunter gratuitement un ordinateur portable, dans la limite du nombre d'ordinateurs disponibles. Prêt au trimestre, au semestre et à l'année, sous conditions.

KITS D'EMMÉNAGEMENT

Lors de l'édition 2022 du budget participatif Rennes 2, les étudiant-es ont voté pour la mise à disposition de kits d'emménagement (literie, vaisselle, papeterie) pour les étudiant-es en difficulté : 100 starters packs solidaires ont été achetés et sont proposés aux étudiant-es, sous conditions.

AIDE À L'OBTENTION DU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR-TRICE (BAFA)

L'Université Rennes 2 propose un soutien financier de 200 € aux étudiant-es qui souhaitent s'engager dans la formation du BAFA. Il s'agit d'une aide unique. Obtention de l'aide à l'issue de la première session de formation, sur présentation de pièces justificatives, et dans la limite des moyens disponibles.

ESPACES DE GRATUITÉ

Pour vous équiper à moindre coût, plusieurs lieux (Récup' Campus Mazier, boîtes à livres, etc.) vous permettent de récupérer divers objets : meubles, vaisselle, petit électroménager, décoration ou encore fournitures scolaires... Vous pouvez également venir y déposer vos objets fonctionnels inutilisés. Plus d'informations p. 36.

TESTS DE GROSSESSE GRATUITS

Parce qu'ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, les étudiant-es ont voté pour la mise à disposition de tests de grossesse gratuits lors de l'édition 2023 du budget participatif Rennes 2. Ils sont à votre disposition au SSE.

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES

Le Conseil de la Vie Étudiante et l'Université Rennes 2 proposent des distributions gratuites de protections bio jetables (tampons et serviettes) ou réutilisables (cups et serviettes) sur les campus de l'université. Vous pouvez vous fournir tout au long de l'année auprès de l'Agoraé et du Service Santé des Étudiant-es. Des distributeurs gratuits de protection à l'unité sont aussi installés dans les toilettes du bâtiment D et du Ty Maz'.

Contact pour toutes ces aides :

Accueil du campus Mazier
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h
02 96 60 43 00
r2sb@univ-rennes2.fr
etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/aides-financieres-materielles



SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT-ES

Une équipe de professionnel·les vous accueille, en toute confidentialité et sans avance de frais, et propose sur rendez-vous :

- des bilans de santé pour tout·es les étudiant·es,
- une visite médicale pour les étudiant·es étranger·ères hors Union Européenne, à faire au cours de la première année d'arrivée en France,
- un accueil infirmier (sans rendez-vous),
- des consultations avec un médecin généraliste, une diététicienne,
- des entretiens avec une psychologue,
- des ateliers de relaxation,
- des actions de prévention sur le campus,
- des entretiens et un accompagnement social avec une assistante de service social.

Contact :

sse.univ-rennes.eu

ssesb@univ-rennes.fr

Bâtiment C (rez-de-chaussée)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h45-12h15 / 13h-17h

Vendredi : 8h45-12h15 / 13h-16h45

02 96 60 81 61

LES ÉTUDIANT-ES RELAIS SANTÉ

Le Service Santé des Étudiant·es propose sur les campus un dispositif d'accompagnement et d'éducation à la santé par les pairs : les Étudiant·es Relais Santé (ERS). Ils·elles sont là pour répondre à vos questions et vous orienter en fonction de vos besoins.

Les ERS visent également à recueillir les attentes des étudiant·es en matière de santé et à co-construire des projets et actions innovants avec le Service Santé des Étudiant·es visant le mieux-être et la qualité de vie des étudiant·es.

Contact :

[@ssecampus_mazier](https://www.instagram.com/ssecampus_mazier)



ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT-ES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Relais handicap de l'Université Rennes 2 assure l'accueil et le suivi des étudiant·es en situation de handicap - permanente ou temporaire. Ce service vous accompagne dans votre parcours et met en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études.

Pour une première demande d'aménagement(s) :

1. Prendre rendez-vous avec le Relais Handicap pour échanger sur les aménagements d'études et constituer un plan d'accompagnement (PAEH) par téléphone au 02 99 14 13 96, en se connectant sur SmartAgenda disponible sur le portail étudiant.

2. Prendre rendez-vous avec le Service Santé des Étudiant·es (SSE) (contacts ci-contre).

Le médecin universitaire vous délivrera un avis médical qui sera transmis au Relais Handicap. À réception de cet avis médical, le Relais Handicap vous fera parvenir la décision des aménagements sollicités (validés ou invalidés).

Contact :

relais-handicap@univ-rennes2.fr

Scolarité - Campus Mazier

Bâtiment B - bureau B004

02 96 60 43 17

etudiants.univ-rennes2.fr/formation/situation-handicap





COUVERTURE SANTÉ

À la rentrée universitaire, vous n'avez pas de démarches d'affiliation à la Sécurité Sociale à faire.

Que vous débutiez vos études ou que vous les poursuiviez, vous restez affilié-e à votre régime de protection sociale actuel, souvent celui de vos parents, ou tuteur-rices légaux-ales (régime général, agricole ou autres régimes spéciaux). Vous êtes rattaché-e à la caisse de votre lieu de résidence.

Contraception, santé mentale, prévention... L'Assurance maladie propose différents dispositifs gratuits à destination des jeunes.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

- ouvrir un compte en ligne sur ameli.fr ou sur l'application mobile Ameli et enregistrer son RIB,
- déclarer un médecin traitant au cours d'une prochaine consultation,
- transmettre un RIB personnel par courrier postal,
- mettre à jour votre carte Vitale dans une pharmacie ou un site d'accueil.

MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE :

⚠ L'Assurance Maladie prend en charge 70% des frais de santé. Pour être remboursé-e à 100%, vous devez souscrire à une mutuelle santé, celle de vos parents ou une autre.

Si vos ressources sont faibles, vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, à la complémentaire santé solidaire : ameli.fr/simulateur-droits

Contact :

3646 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
ameli.fr et forum-assures.ameli.fr

APPLICATION AMELI :

Pour une meilleure utilisation de votre protection santé obligatoire, téléchargez l'application Ameli.

Votre espace personnel est accessible depuis votre tablette ou smartphone :

- consultez vos remboursements de soins ;
- téléchargez votre attestation de droits ;
- commandez votre carte Vitale. Vous pouvez aussi déclarer sa perte ou son vol ;
- commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ;
- gérez vos informations personnelles (adresse, téléphone, coordonnées bancaires...);
- posez vos questions par e-mail directement à un-e conseiller-ère ;
- trouvez un médecin ou un établissement de santé autour de vous et visualisez leurs tarifs ;
- localisez la borne la plus proche de vous pour mettre à jour votre carte Vitale.

HEALTH INSURANCE FOR INTERNATIONAL STUDENTS

As foreign students, you can get free, easy-to-use health care coverage. Just register on the dedicated website etudiant-etranger.ameli.fr and follow the instructions.

⚠ Students from EU member countries should ask for a European health insurance card in their home countries before arriving in France.

More infos :

international.univ-rennes2.fr/about/your-arrival-rennes-2



ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

SANTÉ PSY ÉTUDIANTS

Ce dispositif permet à tous les étudiant-es qui le souhaitent de bénéficier de 8 séances auprès d'un-e psychologue libéral, agréé-e pour le dispositif, et sans avance de frais.

santepsy.etudiant.gouv.fr

MON SOUTIEN PSY

Ce dispositif permet à toute personne qui le souhaite de bénéficier de 12 séances auprès d'un-e psychologue libéral-e, agréé-e pour le dispositif, avec avance de frais puis remboursement par la sécurité sociale.

ameli.fr

LE LIEU-DIT, POINT D'ACCUEIL ECOUTE JEUNES

Accueil et écoute dans un cadre anonyme, confidentiel et gratuit.

Contact :

2 rue Saint-Vincent de Paul, 22000 St-Brieuc
Du mardi au vendredi
02 96 61 16 48 / 06 77 40 32 23

MAISON DES JEUNES ET ADOLESCENTS

Accueil et écoute dans un cadre anonyme, confidentiel et gratuit.

Contact :

76B rue de Quintin, 22000 St-Brieuc
Accueil uniquement le mardi
02 96 62 85 85 / 06 48 29 43 79

FAIRE FACE AUX VIOLENCES

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT

Vous êtes victime et/ou témoin de discriminations, d'agressions ou de harcèlement sexuel au sein de l'Université Rennes 2, vous n'êtes pas seul-e !

Vous avez besoin d'une écoute, de conseils, d'un accompagnement ?

Alertez le Service Vie Étudiante (SVE) pour obtenir de l'aide via la procédure de signalement accessible sur le Portail des Étudiant-es, rubrique Vie Étudiante/Prendre soin de ma santé.

Pour un soutien psychologique et/ou des soins médicaux d'urgence, alertez le médecin du Service santé des étudiant-es (SSE). Une totale confidentialité est garantie.

Contact :

Service Vie Étudiante
signalement-sve@univ-rennes2.fr
Service Santé des étudiant-es
vss-sse@univ-rennes2.fr
Plus d'informations : univ-rennes2.fr, rubrique université/Rennes 2 s'engage/Actions pour l'égalité

COORDINATION NATIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS (CNAÉ)

Cette ligne gratuite et confidentielle d'écoute et d'accompagnement mobilise des professionnel-les (psychologues, travailleurs sociaux) pour aider les étudiant-es en situation de mal-être ou confronté-es à des situations de violence ou de discrimination.

Contact :

0 800 737 800
De 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi
etudiant.gouv.fr/fr/cnae



CHANGEMENT DE PRÉNOM D'USAGE

Tout-e étudiant-e a la possibilité via le formulaire accessible sur le site de l'université (rubrique Formation/Inscriptions-candidatures/Inscription sous prénom d'usage) d'être désigné-e sous son-ses seul-s prénom-s d'usage dans l'ensemble des documents de l'université, à savoir :

- des documents à usage interne : liste d'inscrit-es (appel, émargement...), listes de résultats (affichage des admis-es à l'issue du jury),
- des documents à usage externe : certificat d'inscription, relevés de notes.

Une attestation de changement de prénom et/ou de civilité signée du/de la président-e de l'université vous est systématiquement remise par le SVE.

En revanche, l'attestation de réussite au diplôme et le diplôme ne pourront être délivrés qu'avec le prénom d'état civil.

Il est possible de changer de civilité sur une série de documents édités par l'université. Pour cela, il faut en faire la demande au SVE en même temps que le changement de prénom d'usage.

Pour ceux-celles qui ont déjà fait la démarche de changement de prénom d'usage, une demande spécifique doit être faite auprès du SVE afin que la civilité soit modifiée.

Contact :

Service Vie Étudiante
vie-etudiante@univ-rennes2.fr

CROUS

Une procédure pour le changement de prénom et/ou de civilité existe aussi au Crous pour les étudiant-es ayant un dossier.

Contact :

crous-rennes.fr/le-crous/procedure-changement-de-prenom-dusage-et-ou-civilite/



SAISON CULTURELLE

L'Université Rennes 2 propose une saison pluridisciplinaire ouverte à tous les publics sur le campus. Vous accédez ainsi à une programmation professionnelle de spectacles, conférences, expositions, ateliers, et ce gratuitement grâce à votre contribution CVEC.

Retrouvez toute la programmation sur le Portail des Étudiant-es et sur le site internet du service culturel : culture.service.univ-rennes2.fr

Plus d'informations p. 29 et 31.

Contact :

Delphine Werbrouck
Ty Maz'
delphine.werbrouck@univ-rennes2.fr
06 19 91 35 87
@univrennes2_campusmazier

PASS CULTURE

Le Pass Culture est un dispositif porté par le ministère de la Culture, qui a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles. Grâce à une application web, les jeunes de 18 ans résidant en Bretagne depuis un an peuvent réserver des biens et des services culturels, en utilisant un compte virtuel crédité de 300€.

Pour bénéficier du dispositif, les bénéficiaires doivent s'inscrire sur : pass.culture.fr

CHÈQUES LIVRES

Lors de l'édition 2023 du budget participatif de Rennes2, les étudiant-es ont voté pour la mise à disposition de chèque de 20€ pour permettre aux étudiant-es en situation de précarité d'acheter des livres. Vous pouvez en faire la demande auprès du SVE ou du SSE (sous conditions).



PRATIQUE SPORTIVE GRATUITE

Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs sports proposés par le Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) en vous rendant sur : siuaps.univ-rennes.fr/le-siuaps-sur-le-site-de-st-brieuc. C'est gratuit !

Il est important de vous préinscrire au plus tôt sur le site internet du SIUAPS pendant la pré-rentrée en septembre et de vous rendre au premier cours pour confirmer votre inscription. Les places sont limitées.

Plus d'informations p. 30.



TRANSPORTS COLLECTIFS

RÉSEAU TUB

Voyagez sur le réseau de bus de l'agglomération en profitant de l'abonnement mensuel pour les moins de 26 ans à 23€.

tub.bzh

RÉSEAU BREIZH GO

Voyagez dans toute la Bretagne en car ou en train via le réseau régional de transports collectifs et profitez des tarifs pour les moins de 26 ans et des offres promotionnelles telle que la gratuité sur l'ensemble du réseau Breizh Go en été.

breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne

Vélo + train / vélo + car : c'est possible ! Tous les trains TER BreizhGo acceptent les vélos (dans la limite des emplacements prévus à cet effet). Certaines lignes de cars BreizhGo sont également équipées pour les vélos.

VOITURE RESPONSABLE

COVOITURAGE

Pour vos déplacements quotidiens vers le campus, rejoignez la communauté Université Rennes 2 sur OuestGo, plateforme de covoiturage de proximité du Grand Ouest.



STATIONNEMENTS VÉLO

70 places vélos sont réparties sur le campus et vous trouverez une borne d'auto-réparation avec les outils les plus utiles, ainsi qu'une pompe à vélo et du petit matériel de réparation devant le bâtiment B.

ACHETER OU LOUER UN VÉLO

PRIME ACHAT VÉLO

Pour tout achat d'un vélo neuf ou d'occasion, l'établissement vous rembourse 50€ sur présentation d'une preuve d'achat (facture ou attestation sur l'honneur du vendeur).

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/aides-financieres-materielles

VÉLO'BAIE LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Location de vélos à assistance électrique en libre-service (VAELS) disponibles 24h/24 et 7j/7 : 4 stations de recharge dont une près du RU Mazier. Tarifs : 1,20€ par heure ou abonnement annuel à 10€ pour les moins de 26 ans, incluant 30 minutes gratuites par jour puis 1,20€ par heure entamée.

AIDES À LA MOBILITÉ EN BRETAGNE

- velo-utile.fr : association proposant des itinéraires et conseils pour circuler en vélo dans l'agglomération de Saint-Brieuc.
- geovelo.fr : calculer le meilleur itinéraire en vélo.





RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Près de 210 logements sont disponibles en priorité pour les étudiant-es boursiers-ères sur la ville de St-Brieuc partagés entre deux résidences universitaires (les Villes Dorées et Loucheur). Les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de handicap délivrée par une MDPH peuvent solliciter le service social afin de demander un logement adapté à leur pathologie.

Procédure :

Une fois votre Dossier Social Étudiant constitué, vous pouvez vous connecter sur trouverunlogement.lescrous.fr/ pour faire votre demande de logement.

Plus de renseignements sur le site du Crous. crous-rennes.fr

AUTRES HÉBERGEMENTS

CAMPUS ARMOR

Résidence sécurisée de 104 logements étudiants, avec parking et laverie, ainsi que 10 tiny houses. campusarmor.fr
tyvillage.fr

TERRES D'ARMOR HABITAT

Résidence de petits logements (T1, T1bis) proche du campus Mazier. terresarmorhabitat.fr

SILLAGE

Sillage propose un service d'accompagnement et des solutions de logement pour les 16-30 ans : des offres de location au mois ou à la semaine en résidence meublée et équipée, des logements hors résidences et des hébergements à la semaine chez l'habitant-e. sillage.bzh

AUBERGE DE JEUNESSE

Située Manoir de La ville Guyomard, 22000 St-Brieuc. hifrance.org



COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE & SOLIDAIRE

1 Toit 2 générations est un dispositif coordonné par l'ADIJ22 qui met en relation un-e jeune de 16 à 30 ans en recherche d'hébergement avec un-e hébergeur-se de plus de 60 ans disposant d'une chambre libre dans son logement. Plusieurs formules intergénérationnelles sont proposées.

Contact :

accueil.adij22@gmail.com
02 96 33 37 36

CONSEILS

L'ADIL vous informe et vous conseille sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en matière d'habitat et de logement. Cette information, qui repose sur la compétence d'une équipe de juristes confirmés, est complète, neutre, personnalisée et gratuite.

ADIL 22

5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie, Saint-Brieuc
Renseignement téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 02 96 61 50 46
Réception sur rdv de 14h à 17h (sauf le jeudi après-midi)
Prise de rendez-vous sur adil22.rdv.date
8 permanences sont assurées dans le département. adil22.org



ALLOCATIONS LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANT-ES

Selon le logement occupé, **les étudiant-es peuvent prétendre à trois types d'aides au logement versées par la Caf** : l'APL, l'ALF et l'ALS (**Aide Personnalisée au Logement, Allocation Logement à caractère Familiale ou Allocation Logement à caractère Social**). Elles ne sont pas cumulables entre elles, ni avec les allocations familiales perçues par les parents et ne sont pas rétroactives.

L'aide versée varie en fonction du montant du loyer, des ressources déclarées (pas celles des parents), de la nature du logement, du lieu d'habitation et du statut d'occupant (locataire, colocation). Le bail et la quittance doivent être établis au nom de l'étudiant-e.

⚠ Si le logement appartient à un membre de la famille (ascendant : parent, grand-parent, arrière-grand-parent, ou descendant : enfant), aucune aide ne sera versée.

Simulation, demande et suivi de dossier : pour l'aide au logement étudiant, tout se passe sur caf.fr et sur l'application Caf - Mon Compte.

Tout savoir sur les aides possibles au logement pour les jeunes : mes-aides.gouv.fr

CONSTITUTION DOSSIER LOCATION

DossierFacile est le service numérique de l'État qui permet la constitution d'un dossier de location conforme et sécurisé pour trouver un logement. Simple d'utilisation, DossierFacile accompagne les candidat-es locataires dans la création d'un dossier de location numérique, labellisé par l'État. Un outil qui sécurise les informations sensibles des usager-ères, un tiers de confiance pour tou-tes ! dossierfacile.fr

CAUTION LOCATIVE

L'organisme Action Logement propose la garantie Visale et offre à tou-tes les étudiant-es, sans conditions de ressources ni de nationalité, une caution locative gratuite pour tout type de logement. Elle couvre les loyers et charges impayés.

⚠ Si la garantie est mise en jeu, le remboursement de la caution sera demandé.

D'autres aides sont également proposées par Action Logement : avance du dépôt de garantie Loca-Pass et aide Mobili-Jeune, pour aider les étudiant-es en alternance à payer leur loyer.

Demande de garantie Visale sur : visale.fr

Informations et démarches complémentaires sur : actionlogement.fr

Antenne Saint-Brieuc

5 place de la Liberté
02 96 68 92 12



ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

L'Université Rennes 2 n'est pas uniquement un lieu pour suivre des enseignements. C'est aussi une opportunité de participer à une vie étudiante riche et épanouissante. Envie de vous investir, ou juste vous détendre en dehors des cours ? Vous trouverez à coup sûr, dans ce livret, des associations regroupant des étudiant-es avec les mêmes centres d'intérêt que vous. N'hésitez pas à les contacter, ces étudiant-es seront ravi-es de vous accueillir. Et si vous ne trouvez pas, peut-être pourriez-vous monter votre propre projet ou créer une nouvelle association ? Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

La vie étudiante de notre université a énormément à vous offrir. Alors profitez-en, et votre expérience de l'université n'en sera que meilleure !

Skol-veur Roazhon 2 n'eo ket ul lec'h da gaout kelennadurezh nemetken. Bezañ eo ivez an digarez da gemer perzh en ur vuhez studi pinvidik ha frouezhus. C'hoant ganeoc'h emellout, pe kaout amzer blijus e-maez ar c'hentelioù ? Anat e kavot, el levrig-mañ, kevredigezhioù studierien o rannañ ganeoc'h ar memes dudi. Kit e darempred gante, laouen e vint ouzh ho tegemer. Ha ma ne gavit ket, ken buan all e savot ho raktres pe ur gevredigezh nevez ? Aze emaoimp evit ho pleinañ en difraeoù zo da ober.

Kalz he deus ar vuhez studi da ginnig deoc'h. Sede, tapit krog enni, hag ho skiant-prenet er Skol-veur a vo gwelloc'h c'hoazh !

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



Principal pilier de la vie étudiante et de l'animation du campus, les associations étudiantes vous proposent au long de l'année un grand nombre d'activités dans des domaines très variés. Vous pouvez adhérer à ces associations, bénéficier de leurs actions, mais aussi vous investir dans leur gestion quotidienne ou participer à l'organisation des activités. De plus, si vous avez un projet en rapport avec leur domaine, elles peuvent sûrement constituer le cadre pour le réaliser. N'hésitez donc pas à les contacter ou à les rencontrer, particulièrement en début d'année. Elles ont leurs locaux sur le campus et sont très actives sur les réseaux sociaux.

♥ **BON PLAN** À l'occasion de la **Journée Campus** le 12 septembre 2024, chaque association disposera d'un stand au sein d'un village associatif installé au cœur du campus.

♥ **BON PLAN** Une option facultative « **engagement étudiant** » (ou VEE) vous permet de valoriser votre investissement dans ces associations en vous offrant des points bonus sur votre moyenne générale. Plus d'informations p. 25.



ASSOCIATIONS DE FILIÈRES

À Rennes 2, la plupart des filières disposent d'une association ayant pour but de créer du lien social entre les étudiant-es de cette discipline, et de proposer des activités en lien avec celle-ci. L'inscription ne coûte que quelques euros et permet d'accéder à de nombreuses activités ou de bénéficier d'une réduction: soirées, voyages, conférences, sorties culturelles...

- **Armor STAPS**
Activités physiques et sportives, C07
- **Historia Tempus**
Histoire, A11
- **MaLEA**
Langues étrangères appliquées, A11
- **Briomaglos**
Administration économique et sociale, A11

ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

D'autres associations sont destinées à rassembler les étudiant-es partageant la même passion afin de la pratiquer et de la faire partager aux autres.

- **ASUB 22**
Sports & compétitions

ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ, D'AIDE ET DE SENSIBILISATION

Certaines associations ont pour objectif d'aider les autres étudiant-es et/ou d'agir en faveur d'une cause, notamment en sensibilisant la communauté universitaire. Voir aussi p. 36.

- **Agoraé**
Épicerie sociale et solidaire

📍 **Retrouvez leurs coordonnées sur le Portail des Étudiant-es :** rubrique Vie étudiante / Vie associative et citoyenne / Les associations



CRÉER UNE ASSOCIATION

Vous souhaitez créer une association ? L'université peut vous aider dans vos démarches.

En plus de proposer un accompagnement à la vie associative, l'université a mis en place un système d'agrément annuel permettant aux associations étudiantes de bénéficier notamment :

- > d'une aide de fonctionnement de 500 € par an,
- > d'un crédit d'impression de 100 € par an,
- > d'un accès au fonds de soutien des initiatives, étudiantes (FSDIE),
- > d'une boîte aux lettres à l'université,
- > d'un référencement sur le site de l'université.

📍 Plus d'infos :

Pour faire votre demande d'agrément, rendez-vous sur le Portail des Étudiant-es, rubrique Vie Étudiante / Vie associative et citoyenne

🗨️ Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

VALORISATION DE L'ENGAGEMENT

Pour valoriser vos engagements, Rennes 2 propose une option facultative « validation de l'engagement étudiant » (VEE) accessible sur un ou deux semestres en licence et/ou master. Cette option est également accessible en licence dans le cadre des unités d'enseignements d'ouverture (UEO) ou de discipline complémentaire (UEDC).

À la fin de chaque semestre vous aurez à remettre un court bilan de vos actions qui vous permettra de valider l'option et d'obtenir des points bonus sur votre moyenne.

📍 Plus d'infos :

etudiants.univ-rennes2.fr/formation/enseignements-transversaux/valorisation-engagement-etudiant-vee

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



SYNDICATS ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES

Traditionnellement très engagée, Rennes2 compte de nombreuses associations défendant les intérêts de ses étudiant-es. Certaines se présentent chaque année aux élections étudiantes afin de vous représenter dans les conseils. Certaines d'entre elles assurent également des permanences quotidiennes et/ou réalisent des actions militantes tout au long de l'année. Il est possible d'adhérer à la plupart de ces associations, dont les locaux sont regroupés sur le campus Villejean.

- **Union Pirate**
- **Fédération des associations de Haute Bretagne (FAHB)**
- **Solidaires étudiant-es Rennes**
- **Rennes 2 populaire**
- **Rennes 2 contre la neige**

ASSOCIATIONS POLITIQUES

De multiples associations politiques sont également actives à des degrés divers au sein de l'université. Elles proposent d'agir ou d'échanger autour des idées qu'elles défendent. Il s'agit notamment de sections locales d'organisations nationales auxquelles il est possible d'adhérer. S'il est difficile d'en dresser une liste exhaustive, on peut noter la présence active à Rennes2 de :

- **Les Jeunes Écologistes**
- **Les Jeunes Insoumis-es**
- **Les Jeunes Génération-s**
- **Les Jeunes Socialistes**




CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)

Le Conseil de la Vie étudiante regroupe l'ensemble des associations et des élu-es étudiant-es de Rennes2. Il mène de nombreux projets tout au long de l'année et vous propose une information régulière sur la vie étudiante et associative de l'université.

Les activités présentées dans ce guide ne sont pas les seules à avoir lieu sur nos campus et/ou à être organisées par nos associations. Pour ne rien manquer, nous vous recommandons de :

Rejoindre notre groupe Facebook

 Étudiants de l'Université Rennes 2

Nous suivre sur les réseaux sociaux

 @cve.rennes2

DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE



S'EXPRIMER ET S'INFORMER SUR LES CAMPUS

La liberté d'expression et d'information est garantie aux étudiant-es à condition de ne pas troubler l'ordre public ou les activités d'enseignement et de recherche. Que ce soit dans le cadre d'une association, d'un syndicat, ou de votre propre initiative, vous pouvez organiser une réunion (en réservant une salle par mail à campus-mazier-emploisdutemps@univ-rennes2.fr), distribuer des tracts ou mettre des affiches sur les espaces prévus à cet effet.

PARTICIPER AUX ÉLECTIONS ÉTUDIANTES

Des élections sont organisées chaque année pour désigner les représentant-es étudiant-es siégeant au sein des différents conseils gérant l'université. À l'occasion de ces élections vous pouvez vous présenter, faire campagne, consulter les programmes, et surtout voter.

Il est également possible de représenter vos camarades en tant que délégué-es. Pour les filières où ce système existe, des élections sont organisées en début d'année par classe de TD ou amphithéâtre de CM.

Résultats des dernières élections (avril 2023)

- **Union Pirate** : 65%
- **Bouge ton campus** : 19%
- **Solidaires Étudiant-es** : 10%
- **R2CLN ensemble pour Rennes 2** : 6%



BUDGET PARTICIPATIF

Chaque année, le budget participatif de l'université permet aux étudiant-es de participer directement à la gestion de l'université. Ce mécanisme, mis en place depuis deux ans à l'initiative de vos élu-es étudiant-es, est doté d'une enveloppe de 50 000 € destinés à aménager les campus et y améliorer votre quotidien. Après une phase d'appel à projets et de vérification de la faisabilité des propositions, un vote en ligne ouvert à l'ensemble des étudiant-es permet de choisir les projets qui seront réalisés par l'université. Plus de 8 000 étudiant-es ont participé l'an dernier, alors nous comptons sur vous pour imaginer des projets et voter cette année !

Les projets retenus lors de la dernière édition (2023-2024)

- **Plus de prises dans les amphis**
3865 voix - 25 000 €
- **Formations Premiers secours en santé mentale gratuites**
2977 voix - 5 000 €
- **Places assises à l'extérieur**
2240 voix - 7 000 €
- **Accessibilité et signalétique PMR**
2113 voix - 5 000 €

Calendrier

- **Dépôt des projets du 7 octobre au 10 novembre 2024**
- **Phase de vote du 27 janvier au 9 février 2025**



L'Université Rennes 2 vous propose de nombreuses activités et événements tout au long de l'année. Vous trouverez ci après une sélection de ce qui vous est proposé de manière récurrente par les différents services et associations étudiantes de l'université. De plus, si vous avez une idée d'activité que vous aimeriez organiser, l'université peut vous aider à la réaliser et à la financer.



VOS ACTIVITÉS



SOIRÉES ÉTUDIANTES

Aspect le plus festif de la vie universitaire, les soirées étudiantes sont l'occasion de décompresser et de rencontrer de nouvelles personnes. Ces soirées organisées par les associations étudiantes (habituellement de filières) ont lieu dans des salles, bars et/ou établissements de nuit des alentours. Il est souvent nécessaire d'acheter en amont ou sur place un ticket/bracelet incluant l'entrée et une ou plusieurs consommations. Un tarif réduit est parfois proposé aux membres des associations organisatrices.

Ces soirées, le plus souvent à thème, marquent les différents moments de l'année universitaire :

- **début d'année** : soirées d'accueil, d'intégration, etc.
- **milieu d'année** : soirées interfilières, etc.
- **fin d'année** : soirées, galas, etc.

Pour votre santé et votre sécurité, il est recommandé de consommer avec modération et d'anticiper votre retour. Pensez également à veiller sur vos ami-es. Enfin, si ces soirées sont traditionnellement bon enfant, il est important de rappeler que le bizutage reste strictement interdit par la loi, même avec l'accord des participant-es.



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Révéléz vos talents ! Le service culturel propose **deux concours créatifs** : un **concours d'écriture** et un **tremplin musiques actuelles**.

- « Faites court ! » 26^e édition : le concours d'écriture de formes courtes porte cette année sur une citation de l'écrivain Milan Kundera : « Nous avons tous besoin que quelqu'un nous regarde. » Les textes seront édités dans un recueil diffusé sur le campus, et les lauréat-es remporteront des chèques cadeaux.
- « À vous de jouer ! » 10^e édition : en solo ou en groupe, participez au tremplin musiques actuelles et tentez de remporter un accompagnement personnalisé, des dates de concerts et l'enregistrement d'un EP.

📄 Plus d'infos :

culture.service.univ-rennes2.fr

🗨️ Contact :

s-culturel@univ-rennes2.fr / 02 99 14 11 47

VOS ACTIVITÉS



ACTIVITÉS SPORTIVES

Contrairement au lycée, la pratique sportive n'est pas automatiquement intégrée à votre cursus universitaire. Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs sports proposés par le **Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS)** en vous rendant sur : siuaps.univ-rennes.fr/le-siuaps-sur-le-site-de-st-brieuc.

C'est gratuit pour les étudiant-es s'étant acquitté de la CVEC lors de leur inscription.

Il existe deux possibilités :

- **la pratique libre** : elle est disponible au premier et au deuxième semestre. Vous n'êtes pas évalué-e.
- **la pratique évaluée** : voir les cursus éligibles sur le site du SIUAPS, rubrique Le sport à l'université, Être évalué-e pendant mon cursus.

Dans les deux cas, **il est important de vous préinscrire au plus tôt sur le site internet du SIUAPS, pendant la semaine de pré-rentree en septembre**, puis de vous rendre au premier cours pour confirmer votre inscription. Les créneaux sont très vite complets et il reste rarement de la place pour les étudiant-es qui n'ont pas réalisé de pré-inscriptions.

- Badminton
- Basket-ball
- Capoeira
- Cirque
- Course à pied
- Course d'orientation
- Danse
- Escalade
- Fit Zen
- Football en salle
- Handball
- Kayak
- Natation
- Pilates
- Renfo/pilates
- Sauvetage aquatique
- Self défense
- Voile habitable
- Volley-ball
- Yoga

Bureau du SIUAPS

RdC bâtiment B - B009
Horaires : 9h-13h / 14h-16h

Contact :

samuel.delepine@univ-rennes2.fr
06 58 52 26 73



TEMPS FORTS THÉMATIQUES

Plusieurs journées ou semaines à thème sont également organisées par l'université et/ou les associations étudiantes. L'occasion de participer à de nombreux événements : conférences, projections, performances, expositions, ateliers, rencontres, tables d'informations, etc. On peut citer pour les plus récurrentes :

JOURNÉE CAMPUS

Service communication / Conseil de la Vie Étudiante / Service Vie Étudiante

SEMAINE INTERNATIONALE

Direction des relations internationales, enseignants coordinateurs de départements et association Erasmus Student Network

SEMAINE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Vice-président-es étudiant-es / Service Santé des Étudiant-es / Service Vie Étudiante / Service communication

JOURNÉES THÉMATIQUES

Le calendrier de Rennes 2 compte également plusieurs journées thématiques telles que :

- la Journée Portes Ouvertes pour l'orientation
- l'International Student Day pour l'accueil des étudiant-es étranger-es.



LA SAISON CULTURELLE

À Saint-Brieuc, en partenariat avec le service culturel de l'Université Rennes 2 et en lien avec le territoire, des expositions, des spectacles, des conférences et des projections sont proposées tout au long de l'année. Se développe également sur le Campus Mazier une programmation culturelle propre liée à ses formations et à la vie culturelle briochine.

Grâce à votre contribution CVEC, l'accès à l'ensemble de ces événements est entièrement gratuit pour les étudiant-es de Rennes 2.

Plus d'infos et programmation :
culture.service.univ-rennes2.fr

Contact :

Delphine Werbrouck
Ty Maz'
delphine.werbrouck@univ-rennes2.fr
02 96 60 43 24 / 06 19 91 35 87



TY MAZ', LIEU CULTUREL ET D'EXPOSITION

Au cœur du campus Mazier, Ty Maz' est un espace collaboratif d'expérimentation en matière d'enseignement, de culture et de solidarité. Au sein de ce tiers-lieu, les étudiant-es ont accès à 3 espaces : un espace dédié à la culture et à la vie étudiante (lieu de convivialité, d'expositions, conférences...), une épicerie sociale et solidaire gérée par les associations étudiantes locales ainsi qu'un espace pédagogique modulable équipé et aménagé pour favoriser l'innovation pédagogique.

FINANCEZ VOS PROJETS

Le FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)

Financé par une partie de votre Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), ce fonds sert à soutenir les projets étudiants portés par les associations étudiantes de l'université et respectant différents critères fixés par une charte disponible sur le site internet de Rennes 2.

Si vous avez un projet, rapprochez-vous d'une association et téléchargez le dossier sur le Portail des Étudiant-es, rubrique Vie étudiante.

Chaque année, plusieurs dizaines d'initiatives sont financées pour un montant total de près de 320 000 €.

Plus d'infos :

Rendez-vous sur le Portail des Étudiant-es, rubrique Vie étudiante / Vie associative et citoyenne / FSDIE

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr



TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

En entrant à l'Université Rennes 2, vous intégrez un établissement qui encourage sa communauté à mener des actions écologiques et solidaires, afin de préserver le vivant et de lutter à son échelle contre le réchauffement climatique.

La transition de ses campus étant une priorité politique, l'Université Rennes 2 a mis en place un plan de sobriété et de rénovation immobilière visant à réduire de 60% sa consommation d'énergie d'ici à 2050 et même depuis plusieurs années une politique d'amélioration des espaces verts.

Notre université occupe une place active dans la production de connaissances sur les enjeux de la transition socio-environnementale. Son offre de formation en la matière sera renforcée dès cette rentrée.

Ensemble, nous avons un rôle à jouer pour construire une société écocitoyenne, responsable et solidaire.

En ur zont da Skol-veur Roazhon 2, e kemerit perzh en ur framm hag a ro kalon d'e izili da ren obererezhioù ekologel ha kengret, a-benn miret ar bev ha stourm diouzh e lec'h ouzh ardommañ an hin.

O vezañ m'eo ardreuzadur he c'hampusoù un tevet politikel, he deus Skol-veur Roazhon 2 staliet ur steuñv a gerreizhded hag a adneveziñ lojeizek a-benn koazhat eus 60% an energiezh lonket ac'han da 2050 ; ren a ra ivez, abaoe meur a vloavezh, ur politikerezh gwellaat an takadoù glas.

Emañ hon skol-veur en un oberiantiz er produiñ gouiziegezh en dalc'hoù ardreuzadur ar gevredigezh hag an endro. He c'hinnig stummañ war an dachenn-se a vo kreñvaet en distromañ.

Holl a-gevret hon eus ur perzh da gemer a-benn sevel ur gevredigezh ekoekodedel, atebek ha kengret.

S'ENGAGER POUR UN CAMPUS DURABLE



DEVENEZ AMBASSEUR·RICES TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

Vous pouvez participer à la démarche de développement durable et responsabilité sociétale de l'établissement en devenant **ambassadeur·rice Transition socio-environnementale**.

Vous serez un relais auprès de votre promotion pour diffuser les informations de la mission et sensibiliser aux comportements responsables (déchets, déplacements, pollution, cadre de vie...). Vous pourrez aussi porter des projets qui vous tiennent à cœur sur votre campus.

➤ Plus d'infos sur le Portail des Étudiant·es

Ce rôle peut être valorisé dans votre formation grâce au dispositif de **Validation de l'Engagement Étudiant (VEE)** (crédits ECTS).

➤ Plus d'informations p. 25 et sur : univ-rennes2.fr rubrique *Vie des campus / Vie associative et initiatives étudiantes*

🌱 Contacts :

Cellule Transition socio-environnementale

Yohann RECH

Vice-président Transition socio-environnementale et aménagement des campus

yohann.rech@univ-rennes2.fr

Julie CLÉMENT

Chargée de projet Transition socio-environnementale

julie.clement@univ-rennes2.fr

02 99 14 12 37

Dylan OLIVIER

Chargé de projet Empreinte carbone et animation de réseaux

dylan.olivier@univ-rennes2.fr

02 99 14 11 17

Laurent BERSOT

Référent Transition socio-environnementale à Mazier

laurent.bersot@univ-rennes2.fr



TEMPS FORTS & RENCONTRES



JOURNÉE CAMPUS

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

Lors de cette journée, vous retrouverez la mission Transition socio-environnementale de Rennes 2, avec des animations autour du jardin partagé et du compostage, ainsi que les opérateurs des transports en commun pour vous informer et vous conseiller sur vos déplacements (TUB, Breizh Go, Ehop Covoiturage...).



JOURNÉE DE L'ALIMENTATION

MARS 2024

Journée de sensibilisation et d'animations gratuites consacrée à l'alimentation responsable et à la lutte contre le gaspillage.



TY MAZ'

Situé au cœur du campus Mazier, Ty Maz' est un tiers-lieu collaboratif :

- un espace dédié à la culture et à la vie étudiante (lieu de convivialité, expos, ateliers...),
- une épicerie sociale et solidaire gérée par les associations étudiantes locales,
- un espace pédagogique modulable.



PROJETS ENGAGÉS



RÉCUP'MAZIER

C'est un espace de gratuité où chacun peut déposer et/ou prendre des petits objets (mobilier, électroménager, vaisselle...) en bon état pour leur donner une seconde vie.

Contact :

delphine.werbrouck@univ-rennes2.fr



LIVRES SERVICE

Une boîte à livres est à votre disposition dans le hall B, où chacun peut déposer et/ou prendre des livres gratuitement.



JARDIN PARTAGÉ

Le nouveau jardin partagé, situé entre le bâtiment A et B, est un lieu d'apprentissage et de partage de techniques de jardinage biologique dans le respect de la nature. Des ateliers vous seront proposés régulièrement tout au long de l'année.

Contact :

evelyne.guilloux@univ-rennes2.fr



L'AGORAÉ

Installée au Ty Maz', l'épicerie solidaire propose des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à très faible coût pour lutter contre la précarité étudiante. Fournie sur la base de dons de la Banque alimentaire, l'épicerie œuvre dans une démarche de transition écologique et de promotion du territoire, en travaillant avec des producteurs-rices locaux-les.

Contact :

agorae.saintbrieuc@fedeb.net

TRI DES DÉCHETS & ÉCO-GESTES



LA PROCÉDURE DE TRI DES DÉCHETS

Les consignes de tri sont les mêmes que celles de St Brieuc Armor Agglomération : tous les emballages vont dans la poubelle jaune, mais attention à bien les vider et de ne pas les imbriquer les uns dans les autres.

Déchets non recyclables (compartiment noir) :

restes alimentaires non compostables, mouchoirs, serviettes en papier.

Déchets recyclables (compartiment jaune) :

tous les emballages vides en plastique, carton, aluminium, gobelets, vaisselle jetable, canettes, papier aluminium, conserves, sacs plastiques, papiers / journaux, enveloppes (kraft / fenêtre), magazines / catalogues.

Déchets alimentaires (composteur à côté du jardin partagé) :

épluchures, légumes et fruits abîmés (crus ou cuits), coquilles d'œuf, thé, marc de café (pas de viande, ni de pain).

Autres déchets recyclés (Hall B) :

- Collecte des piles
- Collecte des bouchons (plastique et liège) pour l'association « Les bouchons de la côte d'Émeraude »,
- Collecte des instruments d'écritures usagés : stylos toutes marques, critères, marqueurs, fluorescents, feutres, correcteurs liquides et ruban.



LES ÉCO-GESTES SUR LES CAMPUS

Les deux universités rennaises ont développé une campagne éco-gestes pour sensibiliser leur communauté aux éco-gestes avec humour. Vous croiserez sur le campus ce petit personnage pas très coopératif ! Les gestes simples comme éteindre les lumières, économiser l'eau ou éteindre son ordinateur contribuent à faire la différence.



CONTACTS UTILES



SERVICE VIE ÉTUDIANTE (SVE)

Ce service vous informe sur les dispositifs et les actions mises en place pour les étudiant-es en matière de santé, de solidarité et d'accompagnement social, et vous accompagne dans vos initiatives pour faire vivre votre campus.

Contact

vie-etudiante@univ-rennes2.fr
delphine.werbrouck@univ-rennes2.fr

MÉDIATRICE DE L'UNIVERSITÉ

Si les étudiant-es n'ont pas trouvé de solution satisfaisante au problème qu'ils-elles rencontrent auprès du département ou de l'UFR, ils-elles peuvent adresser leur demande à la médiatrice.
mediatrice@univ-rennes2.fr



ACCUEIL MAZIER


Hall du bâtiment B
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h
02 96 60 43 00
r2sb@univ-rennes2.fr




CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Réunissant vos élu-es et associations étudiantes, le Conseil de la Vie Étudiante (CVE) mène des projets liés à la vie étudiante.
bve.rennes2@gmail.com

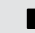
RENNES 2 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

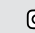
 @UnivRennes2

 @univrennes2

 Université Rennes 2

 Université Rennes 2

 @campusmazier

 @univrennes2_campusmazier

WWW.UNIV-RENNES2.FR

